

COMMUNIQUE DE PRESSE

MOBILEGOV SECURISE LES FICHIERS TELECHARGES GRACE A L'ADN DU NUMERIQUE[®] Dépôt d'une nouvelle demande de brevet

Sophia Antipolis, 28 Septembre 2009 – Dans le cadre de son activité d'innovation, Mobilegov France S.A, créateur de l'ADN du Numérique[®], annonce le dépôt d'une demande de brevet qui protège d'ores et déjà une nouvelle application : Mobilegov Document Control (MDC).

Dans le contexte de la loi Hadopi 2, MDC propose une approche complémentaire à la sécurisation des téléchargements sur Internet.

MDC garantit qu'un fichier téléchargé sur Internet, quel que soit son type (texte, images, audio, vidéo), ne pourra être exploité que sur les équipements (ordinateur, téléphone mobile, clé USB, etc.) utilisés pour le télécharger.

Cette innovation technologique répond aux nombreux besoins de protection de l'information sur Internet, mal satisfaits aujourd'hui :

- Informations classifiées ou sensibles, contenant par exemple des données personnelles ou confidentielles,
- Informations protégées par un copyright, telles que musiques, films, livres, magazines.

Elle permet en outre d'offrir simplement des services novateurs :

- Limitation dans le temps des droits d'usage,
- Paiement de droits en fonction de l'usage : un utilisateur qui consulte un document vidéo sur son ordinateur pourrait ainsi acquitter des droits inférieurs à ce qu'il paierait pour consulter le même document sur son home cinéma,
- Protection des magazines, études spécialisées, documents confidentiels ou toutes autres informations afin que leurs ayants-droit puissent en contrôler la diffusion, en interdisant notamment leur rediffusion par un destinataire autorisé.

« Cette innovation technologique permet à Mobilegov d'entrer dans une nouvelle ère de la sécurité des documents numériques qui deviennent aussi sûrs que les documents papier avant l'apparition des photocopieurs couleur. MDC entrera au catalogue de Mobilegov avant la fin de l'année 2009. Sa commercialisation sera organisée autour de nos partenaires certifiés Mobilegov sur l'ensemble des territoires où l'entreprise est présente. Il n'est pas exclu qu'une offre « retail » à destination du public soit proposée par Internet » annonce Michel Frenkiel le Président de l'entreprise.

Devant la recrudescence du piratage et le besoin croissant en matière de sécurisation des documents numériques, cette nouvelle application apporte une réponse concrète à cette problématique liée à toutes les formes de création numérique existant dans l'industrie (musique, vidéo, jeux vidéo, etc.).

A propos de Mobilegov :

Editeur de logiciels de sécurité informatique

Mobilegov est un éditeur de logiciels de sécurité informatique. La société a été fondée en 2004. Sa mission est d'offrir à ses clients des solutions pour protéger leurs données sensibles et authentifier leurs utilisateurs. Ces solutions s'appuient sur l'ADN du Numérique[®], une technologie protégée par des brevets internationaux qui exploite l'identification des équipements utilisés.

Pour plus d'informations : www.mobilegov.com

Contacts :

Agence MyNTIC-PR : Franck Tupinier Tél.: + 33 (0)6.74.68.37.93 ftupinier@myntic-pr.com

Agence Kaelia : Cécile Sornay Tél.: +33 (0)4 72 00 46 54 cecile.sornay@kaelia.fr

Mobilegov Relations Presse : Sandrine Donzion Tél. : + 33 (0)6.84.68.32.52 sandrine.donzion@mobilegov.com